

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES YVELINES COMMUNE DE MAREIL-LE-GUYON	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SIVOS MBT
Nombre de membres En exercice : 6 Présents : 5 Votants : 5	L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS Le MERCREDI 29 MARS à 18h00
Date de convocation : 24/03/2023 Date d'affichage : 24/03/2023	Le Conseil syndical SIVOS MBT, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de : Mme Patricia SADO Étaient présents : Mmes Basquin, Descombes, Poelaert, Remion, Sadoc, Absent non excusé: M Leconte
Délibération 20230329-05	Secrétaire de séance : R.BASQUIN

OBJET: VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF

Il est demandé au Comité Syndical de se prononcer sur le budget primitif 2023 arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 238 434.22 €

Dépenses et recettes d'investissement : 53 218.77 €

	DÉPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	238 434.22 €	238 434.22 €
Section d'Investissement	53 218.77 €	53 218.77 €
TOTAL	291 652.99 €	291 652.99 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2023 voté par chapitre.

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

La Présidente
Patricia SADO

SIVOS MBT
Siège : Mairie de
78490 MAREIL-LE-GUYON
Tél.: 01 34 86 11 03

Certifié exécutoire
par affichage le 04/04/2023
et transmission à la Sous-préfecture le 04/04/2023